



CONSEIL CIMETIÈRE

Regard(s) sur le fleurissement et la végétalisation durable de la commune et d'une gestion différenciée

Brécéy

01/2023

C

Cette intervention du C|A.U.E de la Manche s'inscrit dans le cadre d'une mission d'accompagnement, Regard(s) Décryptage(s) Action(s), de la maîtrise d'ouvrage sollicitée par la commune de Brécey au sujet du cimetière. Étant une démarche de conseil et de sensibilisation, elle ne doit pas être considérée comme opérationnelle. Les réflexions et actions proposées permettent à la commune, préalablement à des travaux, d'engager une démarche d'expertise et de valorisation du cimetière, en la confiant à des professionnels.

COMPTE-RENDU de la VISITE

du 5 septembre 2022

- Mme YVON, élue, adjointe en charge du fleurissement
- Mme BERTRAND, DGS,
- M. TREOL, responsable des services techniques
- Mme ROULLEY, employée communale en charge du fleurissement,
- M. DECHANCE, employé communal en charge de l'entretien
- Mme GUILLOPE, Paysagiste conseiller au C|A.U.E de la Manche

Pendant cette rencontre avec Mme Yvon et les techniciens, le cimetière est questionné sur son entretien devenu difficile depuis l'arrêt du désherbage avec les produits phytosanitaires (le dernier désherbage chimique date de juin 2021), ainsi que sur la densité des sépultures.

La visite sur place a permis de confronter ces questionnements à la réalité du site et de la qualité des paysages : un **cimetière ceinturé par un paysage industriel très dur, auquel la lisière arborée prend tout son sens pour un lieu accueillant, intimiste, confortable.**

Comment accompagner les évolutions nécessaires mais aussi inhérentes au cimetière ? **Quelles évolutions de ses limites** au regard de son organisation et de ses liens au quartier industriel, aux arbres, au paysage ?

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

UN CIMETIÈRE XIXÈME, HISTORIQUEMENT POSITIONNÉ A FLAN DE COTEAU

La carte postale ancienne montre un cimetière éloigné de la ville, sur son coteau agricole, un éloignement du cimetière historique autour de l'église engagé au cours du XIXème siècle, application du décret impérial de Napoléon datant de 1804. Aujourd'hui encore, l'organisation et les ambiances héritent de ce passé : deux grandes allées se croisent et celle orientée Ouest / Est s'ouvre sur la route principale bordée d'un muret surmonté d'une grille de la même facture que la grille d'entrée. Côté champ, les haies taillées contrastent des haies bocagères arborées paysannes. Les tombes anciennes sont toujours très présentes : croix, stèles et tombales en pierre de granite clair ou grisé, en calcaire, tombes jardinées, petites chapelles, dont la plus importante est devenue l'ossuaire et le calvaire déplacé dans la perspective monumentale Sud Nord.

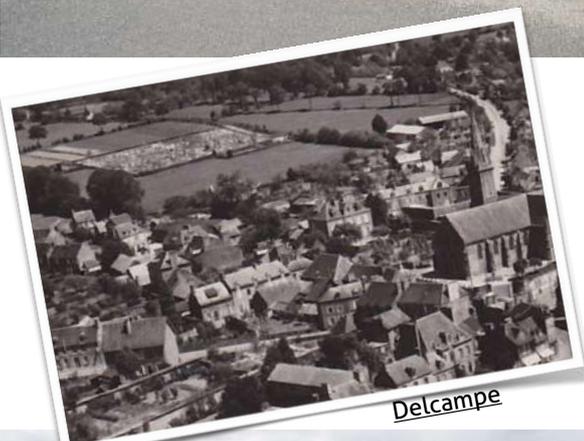
Pentues, ces deux larges allées monumentales peinent à accueillir les engins des pompes funèbres, et ce malgré une nouvelle entrée Ouest dans la continuité de l'ancienne, ce qui limite les manoeuvres. Entre les rangées de tombes, d'étroites allées légèrement surplombantes et gravillonnées sont empreintées par les usagers pour se recueillir sur la tombe de leurs proches. Ces allées secondaires ne permettent pas un entretien mécanisable et doivent donc être désherbées manuellement.



Installation du camion-grue des pompes funèbres



Allée principale en pente et creusée au fil du temps au point de déchausser parfois les dalles funéraires



Etroites allées secondaires et ossuaire dans la chapelle



Allée principale en perspective sur le calvaire



Muret, grille, abri, point d'eau



Tombes anciennes, tombes végétales

UN CIMETIÈRE BOUSCULÉ PAR SON ENVIRONNEMENT

Au Nord, à la place des jardins familiaux qui occupaient la réserve foncière dédiée à l'agrandissement du cimetière, un important bâtiment industriel a été construit dont l'imposante façade aveugle blanche orientée Sud reflète le soleil et limite la ventilation au point d'impacter les usagers. Le jour de la visite, la météo ensoleillée de septembre a provoqué une surchauffe que l'on imagine difficile à supporter lors d'une cérémonie d'enterrement. De plus, ce mur tellement imposant semble « dévorer » le cimetière et impacte fortement l'intimité du recueillement.

La façade et la haie, monocordes et imposantes s'imposent et confortent la rigidité d'un cimetière déjà très minéral.

Construction d'un bâtiment industriel en limite du cimetière - 2022



Développement des structures industrielles



La vue en 2013



Le cimetière a sans doute trouvé sa place historiquement dans son lien visuel avec l'église au centre de la ville. Les haies bocagères voisines sont percées de part en part et remplacées par des talus bâchés, des clôtures grillagées, des rampes bitumées, des aménagements à la fois peu respectueux de l'écrin bocager lui-même que pour l'intimité et l'unité du cimetière en face.

La construction du quartier voisin en 1965 a été imaginé en recul du cimetière (35 mètres réglementaire), lui offrant ainsi un écrin de verdure de belle qualité avec des arbres prometteurs. Ce talus forme un glacis en surplomb de la rue et une lisière au cimetière.



La vue en 2013



Lisière arborée en 2023

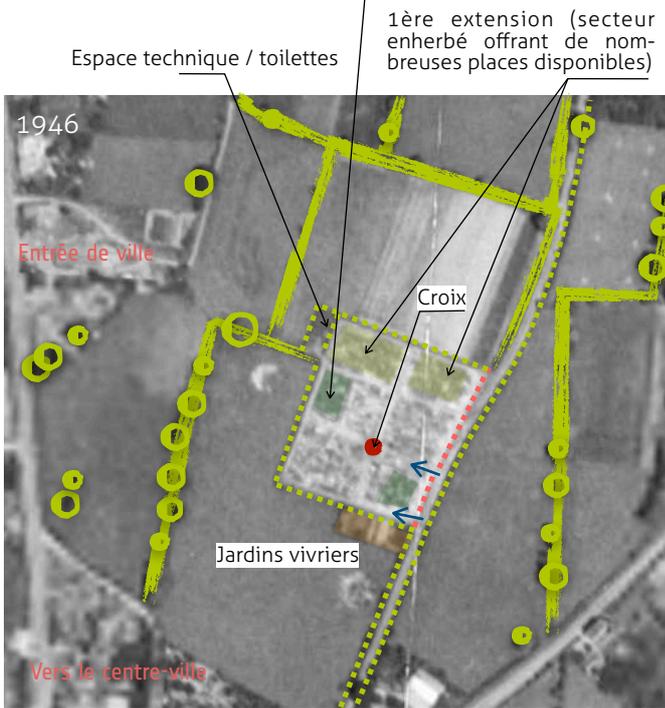


ÉLÉMENTS D'ÉVOLUTIONS

En 1946, le cimetière semble avoir déjà fait l'objet d'une extension dans sa partie Nord, deux « carrés » séparés d'une allée, prolongent les carrés existants. L'enherbement y est plus important probablement en lien avec une plus faible densité des sépultures. Les 2 entrées sont situées rue des Hauts Vents le long de la route départementale 233. La croix est au centre du cimetière. Les typologies funéraires semblent plus variées, croix et stèles héritées du XIXème siècle étant encore bien présentes, alors que la concession matérialisée par son imposant monument devient peu à peu dominante.

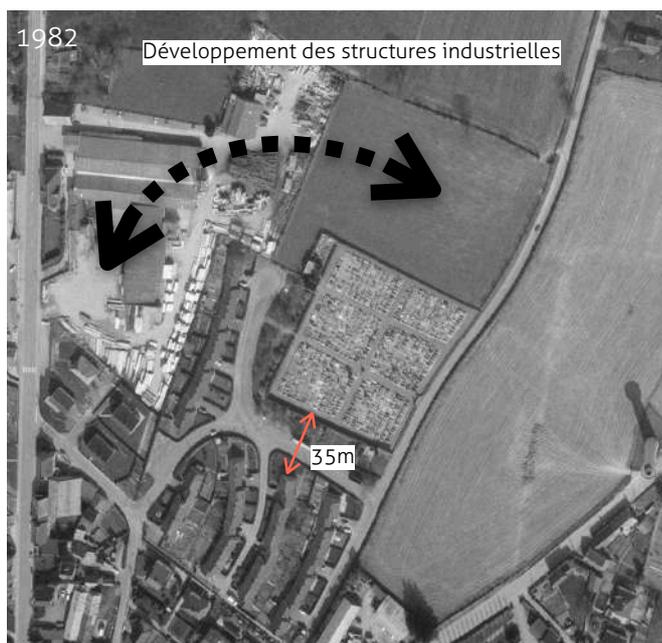
Le cimetière forme une enclave singulière dans ce paysage agricole, hors les murs de la ville.

Carrés anciens en cours de reprise de concession ? : sépultures dominées par les croix implantées dans l'herbe (absence de tombales)

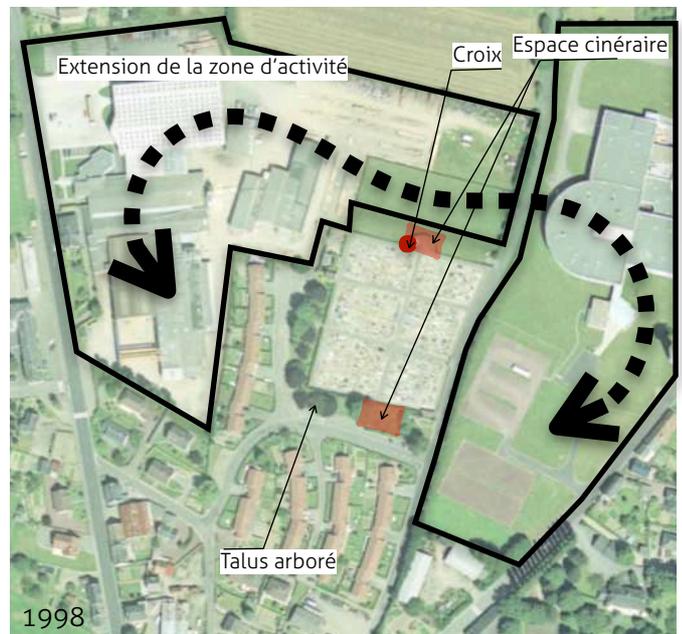


La photo aérienne de 1962 est très précise et confirme les hypothèses de 1946 : une partie Nord moins dense, des reprises de concessions faisant disparaître les stèles et croix dans l'herbe.

La croix ne sera déplacée que tardivement, sans doute lors de la création de l'espace columbariums dans les années 90. Le bâtiment des toilettes et de stockage est déjà construit mais il semble que la chapelle ossuaire n'existe pas, ce qui impliquerait une construction plus tardive ?



En 1965, le quartier résidentiel sort de terre et, lors de sa conception, un écran arboré est planté, respectant une mise à distance réglementaire de 35 mètres du cimetière par rapport aux habitations. Ce talus arboré est aujourd'hui un bel écrin avec tulipier, platane, cerisier du japon (...) et les bosquets de rhododendrons



Le cimetière s'étend en deux petites zones dédiées aux pratiques cinéraires : un espace de dispersion des cendres au Sud, imaginé comme un jardin clos et un espace columbariums monumentalisé par un double mur, la haie de thuyas et la façade industrielle. La zone d'activités s'étend en même temps que disparaissent les haies bocagères et les talus remplacés par des grillages rigides, des chemins bitumés, des pentes bâchées. Le cimetière forme une enclave tristement minérale, peu propice au recueillement, dans lequel les silhouettes arborées et la vue sur l'église apportent un peu d'identité et de chaleur.

Comment le cimetière pourrait-il évoluer, voire s'agrandir, être géré autrement et perpétuer son cadre végétal et ses liens avec la ville ?

CE QUI EST «EN JEU» DANS LE CIMETIÈRE

COMMENT EVOLUER ? PEUT-ÊTRE S'ETENDRE ?

La lisière arborée fait du bien au cimetière et accompagne l'esprit «jardiné» de l'espace cinéraire



La zone de stockage du cimetière semble appartenir au vocabulaire de la zone d'activité. L'écrin arboré offre un recul essentiel au quartier d'habitation. Comment le cimetière peut-il évoluer, voir s'agrandir dans sans épouser des ambiances industrielles et faire disparaître les arbres ?



Quelques couvre-sols en ponctuation photographiés dans le cimetière : géranium vivace, bruyère, rosier, romarin, herbe à curry... Il s'agit aujourd'hui de rares ponctuations végétales portées par le fleurissement des tombes.



Comment intégrer au cimetière la bande «résiduelle», un couloir rigidifié et écrasé par des haies, des façades et des clôtures aveugles et aveuglantes ?



Le besoin d'une allée de plus en plus large vient éroder les talus rendre la taille des lauriers palmes de plus en plus sévère, fragilisant leur tenue et la feuillaison.



Quelques éléments pour comprendre le fonctionnement actuel du cimetière

Nombre d'enterrements par an : ?

Entreprises de pompes funèbres : Entreprise Plessis à Brécey.

Ossuaire : oui

Caveau d'attente : oui

Croix et monument aux morts : croix

Procédure de reprise de concessions : ?

Concessions : Concessions 30 et 60 ans

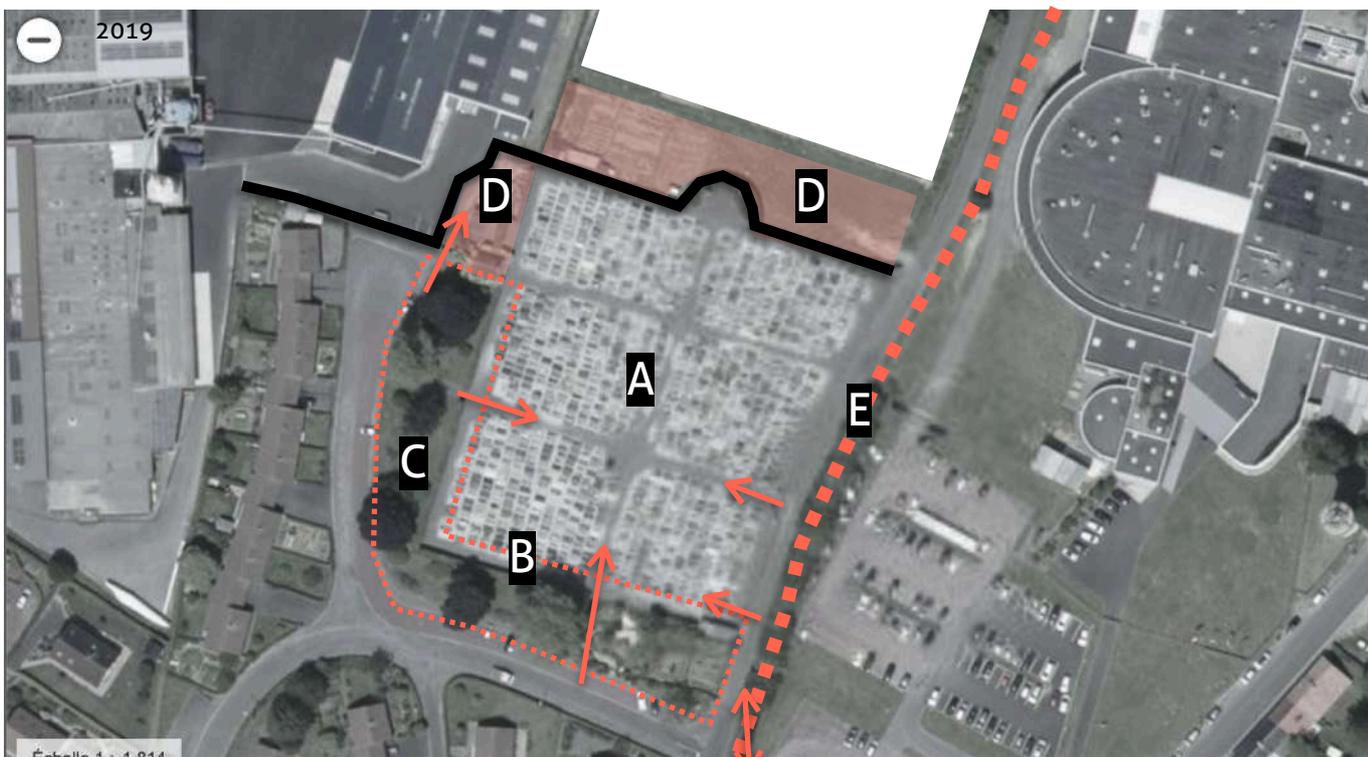
Espace cinéraire : oui

Règlement du cimetière : Non

Végétaux emblématiques : Le cimetière n'accueille aucun arbre. Le fleurissement des tombes offre quelques opportunités végétales au cimetière. Les haies périphériques deviennent des contraintes en lien avec les usages; ce qui questionne la qualité, les formes et épaisseurs de cette limite du cimetière dans ses liens avec l'écrin vert arboré à préserver.

Surface disponible : ?

L'entretien du cimetière est réalisé sans produit phytosanitaire depuis juillet 2022. Le dernier traitement chimique a eu lieu en juin 2022. L'équipe des employés communaux bine et procède à un désherbage manuel entre les tombes et à un désherbage à la motobineuse à lame dans les allées (cela fait ressortir la terre dans les graviers). Un devis a été sollicité auprès de l'entreprise ECOVER.



A La taille du cimetière inquiète les techniciens de la commune qui souhaitent un regard d'ensemble sur la question de l'**entretien** avec pour réponse des **actions «reproductibles»** et surtout **«mécanisables»**. Ainsi les allées principales resteront probablement gravillonnées et désherbées avec la motobineuse à lame. Les différents **carrés, très denses**, sont essentiellement constitués **d'inter-tombes de largeurs hétérogènes, en pente, et surtout se trouvent surélevés** des allées parfois sur presque 50cm. Un projet d'enherbement devra prendre en compte ces contraintes, d'autant plus que le camion-grue des pompes funèbres, passage après passage, ne cesse d'empiéter sur ces petits talus, déstabilisant les caveaux ou les structures des tombes anciennes. L'allée périphérique, bordée de sa haie de lauriers palmes taillée très sévèrement, illustre bien les pressions en place. **La nécessité d'une largeur confortable invite à une «maîtrise» drastique du végétal et des anciens talus.** Le souci de «propreté» lié à l'usage des produits phytosanitaires a repoussé le végétal hors du cimetière par des actes d'entretien sévères, voire disproportionnés comme le grattage du talus au point d'en dévoiler les racines.

Il ne s'agit donc pas seulement de réaliser un semis sur sol existant et de conserver les allées principales telles quelles, il semble également important de **questionner la circulation des véhicules, le confort d'accès** (étudier l'accessibilité), **l'évolution des sépultures dans les carrés et leurs accroches aux allées principales.** Dans ces questionnements, s'invitent des allées plus vertes (peut-être juste matérialisées par les deux axes de roulement des véhicules par exemple) ainsi que les limites du cimetière dans l'épaisseur du paysage qui l'accueille.

C En effet, l'**écrin arboré**, constitué par l'espace vert périphérique au cimetière, apporte aujourd'hui l'apaisement et l'intimité indispensable à ce lieu. Grâce à sa présence, **l'espace de dispersion des cendres et cavurnes a lui aussi trouvé une ambiance jardinée** qui contraste du vaste cimetière traditionnel. **Comment cette lisière peut-elle être préservée, confortée, tout en permettant au cimetière de ré-interroger ses limites ?** Faut-il reculer la limite actuelle et imaginer une lisière avec laquelle la clôture jouerait à cache cache avec les rhododendrons ? Faut-il agrandir le cimetière dans cet espace vert presque boisé et très en pente, mais peu propice à l'accueil de pratiques funéraires traditionnelles ?

D L'espace columbariums, le secteur toilettes / stockage ainsi que la bande en «attente» entre le bâtiment des entreprises et la haie de thuyas montrent combien **un équipement funéraire, technique ou de nouvelles constructions** dans l'environnement immédiat du cimetière peuvent rapidement **banaliser un lieu et détériorer le confort d'accueil même.**

E De même les **interventions destructrices sur la haie bocagère le long des zones d'activités** (création d'un chemin bitumé sur le talus...) montrent à quel point ce cimetière complètement minéral est dépendant de son paysage.

L'aménagement de ce cimetière nécessite surtout de questionner les usages et l'organisation, les ambiances compagnes, les pratiques funéraires, les évolutions futures au regard de la préservation et le renforcement des liens avec l'écrin arboré et bocager. Dans ce paysage dégradé par des extensions industrielles importantes, comment ce cimetière peut-il se faire le relai des jardins voisins, d'une campagne visible dans un ultime panorama et d'une volonté d'un environnement urbain plus propice à l'accueil de la biodiversité ?

Document réalisé par

Cécile Guillopé, paysagiste-conseiller

Questions d'élus sur le fleurissement participatif



50
Manche
c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

2, place Général de Gaulle
50000 SAINT-LÔ
02 33 77 20 77
courrier@caue50.fr
www.caue50.fr